

**Zeitschrift:** Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

**Herausgeber:** Schweizerischer Hebammenverband

**Band:** 97 (1999)

**Heft:** 1

**Artikel:** Chronique d'une fusion annoncée

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-951321>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Aigle (VD) et Monthey (VS)

# ▶ CHRONIQUE

## d'une fusion annoncée

**Nous sommes quelque part dans le Chablais. Sur la rive droite du Rhône, la bourgade vaudoise d'Aigle, son marché, sa gare, sa maternité... Sur la rive gauche, son homologue valaisanne Monthey, son marché, sa gare, sa maternité. Seuls une quinzaine de kilomètres et la frontière cantonale les séparent. Restructurations obligent, la décision est tombée récemment: à Aigle, on va centraliser la pédiatrie, la gynécologie et l'obstétrique. A Monthey, la chirurgie et les urgences.**

**L'HÔPITAL** d'Aigle a récemment été rénové, il est accueillant, compte deux salles d'accouchement (avec une baignoire), de jolies chambres. Il est d'ailleurs prévu de construire une troisième salle d'accouchement. A Monthey, ce sont les secteurs de la chirurgie et des soins intensifs qui ont été récemment remis à neuf et sont désormais au top niveau.

Point de vue personnel, il n'y aura en principe pas de suppressions de postes, en tous les cas pas dans un premier temps, nous a-t-on affirmé. Les huit sages-femmes de Monthey rejoindront toutes l'équipe d'Aigle, dont la sage-femme-chef sera la nouvelle responsable de l'ensemble du service. Mais il est prévu que les infirmières en soins généraux soient concentrées en gynécologie et ne soient plus actives en obstétrique.

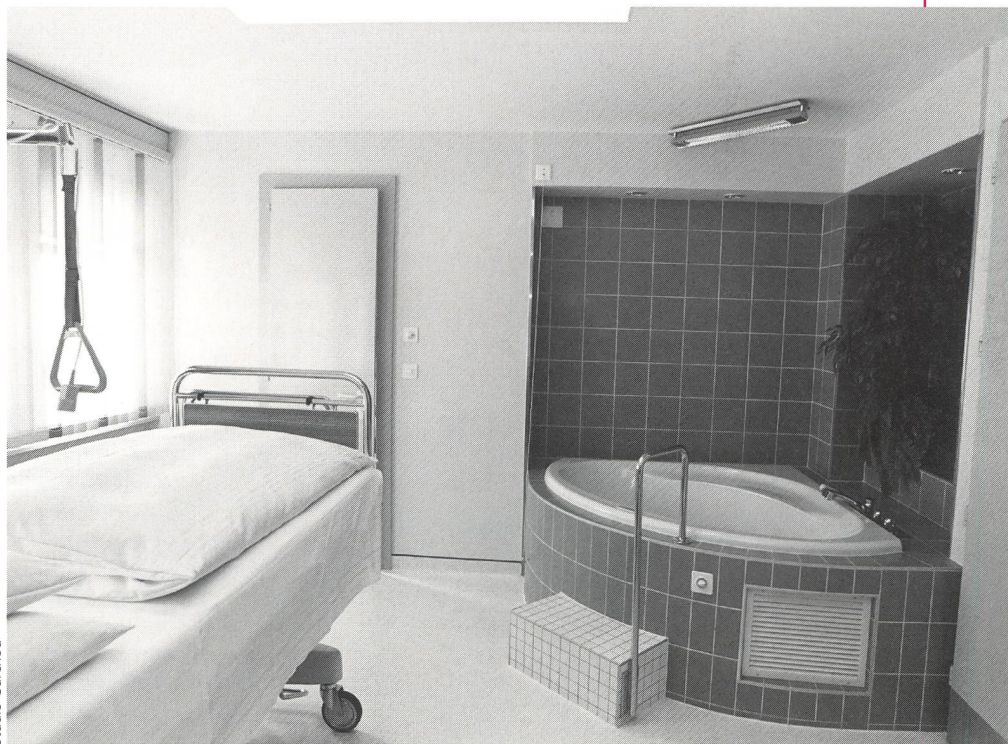
Néanmoins il reste un problème de mise à niveau des contrats et surtout des salaires. Sur Vaud en effet, les salaires sont plus élevés que sur le Valais.

Il est prévu pour le moment un gel des salaires vaudois pour permettre, en quelques années, aux Valaisannes de rattraper leurs collègues. De leur côté, les Valaisannes ont une semaine de plus de vacances dès 40 ans, un jour férié en plus et des allocations familiales plus élevées. Il semble que les Vaudoises pourraient, en contrepartie du blocage de leurs salaires, profiter de ces avantages sociaux. Inutile de dire que tout cela crée des tensions et des mécontentements au sein du personnel

naissance. Dans l'ensemble, cette fusion est plutôt vue comme une chose positive par les Valaisannes, un défi motivant à relever, avec une nouvelle équipe à mettre sur pied.

Les obstétriciens des deux hôpitaux (au nombre de sept) restent tous en place; eux aussi devront apprendre à travailler ensemble et unifier leur pratique. Un poste d'assistant devrait être nouvellement créé.

De son côté, la population n'a pas encore beaucoup réagi, un gros travail



**Aigle: une salle d'accouchement claire et accueillante.**

et que des solutions acceptables par tout le monde restent encore à trouver.

Pour les patientes, un arrangement a naturellement dû être trouvé avec toutes les assurances valaisannes. Une convention a ainsi pu être signée en janvier.

Une première réunion a déjà eu lieu entre les deux équipes, pour faire con-

d'information reste à faire. L'information dispensée au personnel au fur et à mesure des décisions est qualifiée de bonne par les personnes que nous avons interrogées. Comme partout, il y a eu des rumeurs au début et les choses ne se sont concrétisées que récemment, mais il y a eu des réunions et un réel effort d'information, ce qui est à souligner.

L'avenir confirmera-t-il cet optimisme? Rien, pour le moment, ne permet d'en douter. ▶